CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

# COUR SUPÉRIEURE Chambre commerciale

No de Division : 01 – Montréal No de Cour: 500-11-057984-201

No de Surintendant: 41-2618727

## DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION DE :

LA CORDÉE PLEIN AIR INC., personne insolvable ayant son siège social et sa principale place d'affaire au 2159, Ste-Catherine Est, dans la ville de Montréal, province de Québec, H2K 2H9..

Débitrice

- et -

MNP LTÉE.

Syndic

# RAPPORT DU SYNDIC À L'APPUI DE LA REQUÊTE DE LA DÉBITRICE POUR PROROGATION DE DÉLAI EN VUE DE DÉPOSER UNE PROPOSITION CONCORDATAIRE

(Paragraphe 50.4 (7) et 50.4(9) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité)

#### I. INTRODUCTION

- 1. Le 17 février 2020, La Cordée Plein Air Inc. (la « **Débitrice** », ou la « **Société** ») a déposé un Avis d'intention de faire une proposition (« **l'Avis** ») conformément aux dispositions de l'article 50.4(1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (la « **Loi** »), le tout tel qu'il appert aux registres de la Cour;
- 2. Le Syndic MNP LTÉE INC. (le « Syndic ») a consenti à agir comme syndic à la proposition;
- 3. Le 26 février 2020, la Débitrice a déposé un état de l'évolution de l'encaisse pour la période du 17 février 2020 au 22 mars 2020, et le Rapport de la personne insolvable sur l'état de l'évolution de l'encaisse. Le syndic a produit son rapport aussi le même jour. Copies de l'état de l'évolution de l'encaisse, ainsi que les deux rapports sont joints en **Annexe A**;
- 4. Pendant la période du 17 février 2020 au 15 mars 2020, le Syndic a assisté la Débitrice en surveillant régulièrement les recettes et débours de la Débitrice. Une copie du rapport préparé par le Syndic à l'égard des résultats pour la période du 17 février 2020 au 15 mars 2020 est jointe en **Annexe B**;
- 5. Le 17 mars 2020, la Débitrice a produit un état de l'évolution de l'encaisse pour la période du 16 mars 2020 au 3 mai 2020 couvrant la période de la prorogation demandée. Copie est jointe en **Annexe C**;
- 6. En date des présentes, la Débitrice n'a pas déposé de proposition et les délais statutaires pour déposer ladite proposition expirent le 18 mars 2020;

# II. HISTORIQUE ET CAUSES DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

- 7. La Cordée est une entreprise québécoise qui, à travers plus de soixante ans d'histoire, a contribué à façonner le paysage du plein air au Québec. La Société voit le jour en 1953 et est d'abord fondée à titre de coopérative ayant pour mandat la vente d'uniformes scouts à bon prix. De la petite boutique de 1953, La Cordée est maintenant devenue l'une des plus importantes références vouées entièrement aux amateurs de sports de plein air en Amérique du Nord;
- 8. Au courant des années 2000, la croissance de la Société a été assurée avec l'ouverture de nouveaux points de ventes à Laval et St-Hubert (2001 et 2005) ainsi que par l'acquisition de la boutique de plein air le Yéti situé sur la rue St-Laurent à Montréal (2015) et de La Vie Sportive situé à Québec (2018).
- Les problèmes financiers de la Société ont débuté suite à l'acquisition de La Vie Sportive en 2018.
   Des dépassements de coûts de 1M \$ pour les améliorations locatives, l'arrivé de nouveaux compétiteurs spécialisés ainsi qu'un retard dans le commerce en ligne ont tous été des facteurs contribuants aux problèmes financiers;

#### III. PLAN DE RESTRUCTURATION

- 10. Depuis le dépôt de l'Avis, la débitrice a entrepris plusieurs actions afin de revoir sa structure de financement et pouvoir maintenir et restructurer ses opérations. Des discussions avec plusieurs intervenants sont toujours en cours;
- 11. Les multiples mesures de préventions et d'isolement annoncées par le gouvernement en lien avec la présence du virus COVID-19 au Canada ralentissent ces démarches et créer un climat d'incertitude pour la Société;
- 12. Malgré le début de l'épidémie en février 2020, les résultats réels ont été supérieurs aux prévisions établies au début des procédures, tel que démontré dans le rapport des recettes et débours réel présenté en **Annexe B**. Les nouvelles prévisions présentées en **Annexe C** prévoit un ajustement en considération de la pandémie courante;
- 13. La Débitrice requiert du temps additionnel afin de continuer ses discussions et démarches de restructuration en vue de faire une proposition viable à ses créanciers;
- 14. Le 17 mars 2020, la Débitrice a déposé un état de l'évolution de l'encaisse pour la période du 16 mars 2020 au 3 mai 2020, et le Rapport de la personne insolvable sur l'état de l'évolution de l'encaisse. Le syndic a produit son rapport aussi le même jour. Copies de de l'état de l'évolution de l'encaisse, ainsi que les deux rapports sont joints en **Annexe C**;

#### IV. AUTRES

# 15. Le Syndic est d'avis que :

- a. la personne insolvable a agi et toujours agit de bonne foi et avec diligence ;
- b. la Société sera dans une meilleure position pour faire une proposition viable, si l'extension actuelle était accordée ; et
- c. l'extension, si elle est accordée, ne causera pas un préjudice grave à l'un ou l'autre des créanciers.

# V. RECOMMANDATIONS

16. Le Syndic est d'avis que si cette honorable Cour prolonge le délai pour déposer la proposition pour une période de quarante-quatre (44) jours après l'expiration du délai, soit jusqu'au 1 mai 2020, la Débitrice pourrait être en mesure de soumettre une proposition viable à ses créanciers;

Respectueusement soumis,

Montréal, le 17 mars 2020

MNP LTÉE

Sheri L. Aberback, CIRP, LIT, CFE

Phui Spufael

Syndic désignée

# **Annexe A**

# État de l'évolution d'encaisse Pour la période du 17 février au 22 mars 2020

\_ FORMULAIRE 29 \_ Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse (alinéas 50(6)b) et 50.4(2)b) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de La Cordée Plein Air Inc. de la Ville de Montréal, dans la province de Québec

L'état des projections sur l'évolution de l'encaisse ci-joint de La Cordée Plein Air Inc., en date du 26 février 2020, qui porte sur la période allant du 17 février 2020 au 22 mars 2020, a été établi par la direction de la personne insolvable (ou la personne insolvable) aux fins mentionnées dans les notes attachées, à partir des hypothèses probables et conjecturales énoncées dans les notes attachées.

Pour effectuer notre examen, nous avons mené des enquêtes, effectué des analyses et tenu des discussions portant sur les renseignements que nous ont fournis: ☒ la direction et les employés de la personne insolvable ou ☐ la personne insolvable. Puisque les hypothèses conjecturales n'ont pas à être étayées, nous nous sommes limités à en évaluer la pertinence par rapport à l'objet des projections. Nous avons également étudié les renseignements fournis par ☒ la direction ou ☐ la personne insolvable. à l'appui des hypothèses probables, ainsi que la préparation et la présentation des projections.

D'après notre examen, il n'y a rien qui nous porte à croire, quant aux points importants :

- a) que les hypothèses conjecturales ne cadrent pas avec l'objet des projections;
- b) qu'à la date du présent rapport, les hypothèses probables émises par la direction ne sont pas convenablement étayées et ne cadrent pas avec les projets de la personne insolvable ou ne constituent pas un fondement raisonnable pour les projections, compte tenu des hypothèses conjecturales; ou
- c) que les projections ne reflètent pas les hypothèses probables et conjecturales.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés, même si les hypothèses conjecturales se réalisent, et les écarts peuvent être importants. En conséquence, nous ne pouvons affirmer avec certitude que les projections données se réaliseront.

Les projections ont été établies exclusivement aux fins mentionnées dans les notes attachées, et il est à signaler que ces projections peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Daté le 26 février 2020, à Montréal en la province de Québec.

MNP LTÉE - Syndic autorisé en insolvabilité

hui (Slutad

Par-

Sheri L. Aberback - Syndic autorisé en insolvabilité 1155, boul. René-Lévesque Ouest, 19e étage

Montréal QC H3B 4V2

\_FORMULAIRE 29\_ - Annexe Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse (alinéas 50(6)b) et 50.4(2)b) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de La Cordée Plein Air Inc. de la Ville de Montréal, dans la province de Québec

#### Pertinence:

Les projections ont été établies exclusivement dans le but d'évaluer le présent Avis d'intention de faire une proposition

Notes de projection:

Sans objet.

## Conjecturales:

Les prévisions d'encaissements et de décaissements ont été établis par la direction selon les données historiques.

Daté le 26 février 2020, à Montréal en la province de Québec.

MNP LTÉE - Syndic autorisé en insolvabilité

Par:

Sheri L. Aberback - Syndic autorisé en insolvabilité 1155, boul. René-Lévesque Ouest, 19e étage

hui / Spufacl

Montréal QC H3B 4V2

District de:

Québec

No division:

01 - Montreal

No cour:

500-11-057984-201

No dossier:

41-2618727

#### FORMULAIRE 30

Rapport de l'auteur de la proposition sur l'état de l'évolution de l'encaisse (alinéas 50(6)c) et 50.4(2)c) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de La Cordée Plein Air Inc. de la Ville de Montréal, dans la province de Québec

la Direction de La Cordée Plein Air Inc., a/ont émis les hypothèses et établi en date du 26 février 2020 l'état des projections sur l'évolution de l'encaisse de la personne insolvable ci-annexé qui portent sur la période allant du 17 février 2020 au 22 mars 2020.

Les hypothèses conjecturales utilisées sont raisonnables et cadrent avec l'objet des projections mentionné dans les notes attachées, et les hypothèses probables, convenablement étayées, cadrent avec les projets de la personne insolvable et constituent un fondement raisonnable pour les projections. Toutes ces hypothèses sont énoncées dans les notes attachées.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés et les écarts peuvent être importants.

Les projections ont été établies exclusivement aux fins mentionnées dans les notes attachées, à partir d'un ensemble d'hypothèses probables et conjecturales énoncées dans les notes attachées. En conséquence, il est à signaler que les projections peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Daté le 26 février 2020, à Montréal en la province de Québec.

La Cordée Plein Air Inc.

Débiteur

ALLISE BERNIARI

Nom et fonction du signataire

autorisé

Nom et fonction du signataire autorisé District de:

Québec

No division:

01 - Montreal

No cour:

500-11-057984-201

No dossier:

41-2618727

FORMULAIRE 30 - Annex
Rapport de l'auteur de la proposition sur l'état
de l'évolution de l'encaisse
(alinéas 50(6)c) et 50.4(2)c) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de La Cordée Plein Air Inc. de la Ville de Montréal, dans la province de Québec

#### Pertinence:

Les projections ont été établies exclusivement dans le but d'évaluer le présent Avis d'intention de faire une proposition

# Notes de projection :

Sans objet.

# Conjecturales:

Les prévisions d'encaissements et de décaissements ont été établis par la direction selon les données historiques.

Daté le 26 février 2020, à Montréal en la province de Québec.

La Cordée Plein Air Inc.

# La Cordée Plein Air Inc.

# Flux monétaires prévisionnels

Pour la période de 5 semaines se terminant le 22 mars 2020 (non vérifié - en dollar canadien)

	1	2	3	4	5		
	17 févr. 2020	24 févr. 2020	2 mars 2020	9 mars 2020	16 mars 2020	Total	Notes
	23 févr. 2020	1 mars 2020	8 mars 2020	15 mars 2020	22 mars 2020		
Encaissements	1,268,097	1,111,091	1,016,523	655,424	650,979	4,702,115	1
Déboursés							
Paiement de capital sur la dette	≅	29,750	30,014	-	-	59,764	2
Intérêts sur la dette	-	5,113	17,710	-	2 <u>8</u>	22,824	2
Intérêts sur la marge de crédit	=	33,000	-	-	<u>=</u>	33,000	
Frais bancaires et cartes de crédit	37,461	5,925	60,000	1,499	37,461	142,346	2
Inventaire	621,157	563,669	916,897	916,897	801,922	3,820,542	3
Frais fixes	92,970	537,945	84,053	84,053	84,053	883,075	4
Salaires et DAS		340,000		320,000	=	660,000	5
Loyer	¥0. II	<b>H</b> 2	217,985		-	217,985	6
Assurances groupe	-	-	_	0 <b>=</b>	34,000	34,000	
Assurances affaires	-	15,000	-	-	<u> </u>	15,000	
Honoraires professionnels	28,744	28,744	28,744	28,744	28,744	143,719	7
	780,332	1,559,147	1,355,403	1,351,193	986,180	6,032,254	
Variation nette	487,766	(448,055)	(338,880)	(695,769)	(335,201)	(1,330,139)	
Marge de crédit au début de la période	(4,520,266)	(4,032,500)	(4,480,556)	(4,819,436)	(5,515,204)	(4,520,266)	
Marge de crédit à la fin de la période	(4,032,500)	(4,480,556)	(4,819,436)	(5,515,204)	(5,850,405)	(5,850,405)	

Cet état des flux monétaires projetés a été préparé conformément à l'article 50 (6) ou 50.4 (2) (a) de la Loi sur la Faillite et l'Insolvabilité et doit être lu conjointement avec le rapport du syndic sur les flux monétaires.

Daté le 26 Février 2020, à Montréal en la province de Québec

La Cordée Plein Air Inc.

Louise Bernard

Présidente du conseil d'administration

MNP Ltée

Sheri L. Aberback, CIRP, LIT, CFE Vice-présidente principale

#### La Cordée Plein Air Inc.

# Notes relatives aux flux monétaires prévisionnels

Pour la période de 5 semaines se terminant le 22 mars 2020

#### Préambule

Le dépôt de l'avis d'intention de déposer une proposition est effectif dès le début des projections (dépôt éffectué le 17 février 2020).

#### Notes:

#### 1 - Ventes

Les prévisions ont été préparées en fonction des tendances réelles de l'année en cours, c'est-à-dire une baisse de revenus par rapport à l'année dernière. Pour la période couverte par les projections, les ventes ont été estimées à 89% des ventes des semaines comparables de l'année fiscale précédente.

Un solde de fin de saison est planifié et a débuté le 10 février. Les ventes prévues reliées à ce solde est d'environ 800K\$.

#### 2 - Dette et frais bancaires

Le remboursement de la dette à long-terme continue tel que prévu dans la convention de prêt. Les frais bancaires et de cartes de crédit sont estimés à environ 3% des ventes.

#### 3 - Inventaire

Les projections prennent en considération que La Cordée paiera ses fournisseurs d'inventaire selon des termes de paiement "COD". En date du 17 février, il reste environ 6.7M\$ d'inventaire à recevoir pour la saison d'été.

#### 4 - Frais fixes

Les frais fixes comprennent les frais de vente, d'administration, d'occupation (excluant les loyers) et autres coûts fixes.

#### 5 - Salaires et DAS

Les salaires diminuent de façon progressive durant la période des projections considérant les efforts d'optimisation de la main d'œuvre.

#### 6 - Loyer

Les projections incluent le paiement des loyers selon les termes des contrats signés avec les propriétaires. Cependant, la direction envisage une renégociation des baux avec les bailleurs.

#### 7 - Honoraires professionnels

Les frais professionnels comprennent les coûts reliés à l'avis d'intention.

# **Annexe B**

Suivi des recettes et débours de la Débitrice

La Cordée Plein Air Inc. Suivi des recettes et débours Pour la période de 4 semaines terminée le 15 mars 2020 (non vérifié - en dollar canadien)

		1		2		3		4			TOTAL				
	17 févr. 20	020 au 23 févr.	2020	24 févr.	2020 au 1 mai	rs 2020	2 mars 2020 au 8 mars 2020		9 mars 2020 au 15 mars 2020			17 févr. 2020 au 15 mars 2020			
	Réel	Prévisions	Variance	Réel	Prévisions	Variance	Réel	Prévisions	Variance	Réel	Prévisions	Variance	Réel	Prévisions	Variance
Encaissements	1,527,729	1,268,097	259,632	1,257,497	1,111,091	146,405	1,476,644	1,016,523	460,120	847,548	655,424	192,124	5,109,417	4,051,136	1,058,282
Déboursés															
Paiement de capital sur la dette	-	-	-	29,750	29,750	-	30,014	30,014	-	-	-	-	59,764	59,764	-
Intérêts sur la dette	-	-	-	5,036	5,113	77	15,900	17,710	1,811	-	-	-	20,936	22,824	1,888
Intérêts sur la marge de crédit	-	-	-	21,512	33,000	11,488	20,069	-	(20,069)	-	-	-	41,581	33,000	(8,581)
Frais bancaires et cartes de crédit	12,582	37,461	24,879	250	5,925	5,675	76,546	60,000	(16,546)	965	1,499	534	90,344	104,885	14,541
Inventaire	4,416	621,157	616,741	342,918	563,669	220,751	357,600	916,897	559,297	340,397	916,897	576,500	1,045,331	3,018,620	1,973,289
Frais fixes	147,440	92,970	(54,470)	156,282	537,945	381,663	183,272	84,053	(99,218)	100,379	84,053	(16,326)	587,373	799,022	211,649
Salaires et DAS	(336)	-	336	301,142	340,000	38,858	-	-	-	307,108	320,000	12,892	607,914	660,000	52,086
Loyer	-	-	-	-	-	-	217,985	217,985	(0)	-	-	-	217,985	217,985	(0)
Assurances groupe	26,926	-	(26,926)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26,926	-	(26,926)
Assurances affaires	-	-	-	-	15,000	15,000	16,423	-	(16,423)	-	-	-	16,423	15,000	(1,423)
Honoraires professionnels	31,531	28,744	(2,787)	31,532	28,744	(2,788)	30,514	28,744	(1,770)	30,943	28,744	(2,199)	124,520	114,975	(9,545)
	222,559	780,332	557,772	888,422	1,559,147	670,724	948,322	1,355,403	407,081	779,792	1,351,193	571,401	2,839,096	5,046,074	2,206,978
Variation nette	1,305,170	487,766	817,404	369,074	(448,055)	817,130	528,321	(338,880)	867,201	67,756	(695,769)	763,525	2,270,321	(994,938)	3,265,259
Marge de crédit au début de la période	(4,500,891)	(4,520,266)	19,375	(3,195,721)	(4,032,500)	836,779	(2,826,647)	(4,480,556)	1,653,908	(2,298,326)	(4,819,436)	2,521,109	(4,500,891)	(4,520,266)	19,375
Marge de crédit à la fin de la période	(3,195,721)	(4,032,500)	836,779	(2,826,647)	(4,480,556)	1,653,908	(2,298,326)	(4,819,436)	2,521,109	(2,230,570)	(5,515,204)	3,284,634	(2,230,570)	(5,515,204)	3,284,634

# **Annexe C**

# État de l'évolution d'encaisse Pour la période du 16 mars au 3 mai 2020

# La Cordée Plein Air Inc. Flux monétaires prévisionnels

Pour la période de 7 semaines se terminant le 3 mai 2020 (non vérifié - en dollar canadien)

	1	2	3	4	5	6	7		
	16 mars 2020	23 mars 2020	30 mars 2020	6 avr. 2020	13 avr. 2020	20 avr. 2020	27 avr. 2020	Total	Notes
	22 mars 2020	29 mars 2020	5 avr. 2020	12 avr. 2020	19 avr. 2020	26 avr. 2020	3 mai 2020		
Encaissements	258,153	252,656	231,706	247,384	240,822	292,234	289,539	1,812,495	1
Déboursés									
Réserve de propriété	-	11,141	9,960	10,851	20,274	25,430	25,331	102,988	2
Paiement de capital sur la dette	-	29,750	30,014	-	-	29,750	30,014	119,528	3
Intérêts sur la dette	-	5,113	17,710	-	-	5,113	17,710	45,647	3
Intérêts sur la marge de crédit	-	22,000	-	-	-	22,000	-	44,000	
Frais bancaires et cartes de crédit	52,461	5,000	45,000	1,250	37,461	5,000	17,277	163,449	3
Inventaire	5,000	-	-	-	-	-	-	5,000	4
Frais fixes	84,053	84,053	74,857	74,857	74,857	74,857	72,065	539,598	5
Salaires et DAS	-	280,000	-	210,000	-	210,000	-	700,000	6
Taxes de ventes	-	267,000	-	-	-	141,800	-	408,800	
Loyer	-	-	217,985	-	-	-	217,985	435,970	7
Assurances groupe	21,000	-	-	-	-	21,000	-	42,000	
Assurances affaires	-	-	16,423	-	-	-	16,423	32,846	
Honoraires professionnels	25,000	25,000	25,000	25,000	25,000	25,000	25,000	175,000	8
	187,514	729,058	436,949	321,958	157,592	559,950	421,804	2,814,825	
Variation nette	70,639	(476,402)	(205,243)	(74,574)	83,230	(267,715)	(132,265)	(1,002,329)	
Marge de crédit au début de la période	(2,230,570)	(2,159,931)	(2,636,333)	(2,841,576)	(2,916,150)	(2,832,919)	(3,100,635)	(2,230,570)	
Marge de crédit à la fin de la période	(2,159,931)	(2,636,333)	(2,841,576)	(2,916,150)	(2,832,919)	(3,100,635)	(3,232,899)	(3,232,899)	

Cet état des flux monétaires projetés a été préparé conformément à l'article 50 (6) ou 50.4 (2) (a) de la Loi sur la Faillite et l'Insolvabilité et doit être lu conjointement avec le rapport du syndic sur les flux monétaires.

Daté le 17 mars 2020, à Montréal en la province de Québec

La Cordée Plein Air Inc.

Emanuelle Ouimet Présidente-directrice générale MNP Ltée

Sheri L. Aberback, CIRP, LIT, CFE
Vice-présidente principale

#### La Cordée Plein Air Inc.

#### Notes relatives aux flux monétaires prévisionnels

Pour la période de 7 semaines se terminant le 3 mai 2020

#### 1 - Ventes

Les prévisions ont été préparées dans un scénario d'incertitude en lien avec le COVID-19 qui aura un impact certain sur l'achalandage des magasins et des ventes. L'impact des heures d'ouvertures réduites et les mesures d'isolement suggérées par le gouvernement ont été considérés dans l'établissement des prévisions. Pour la période couverte par les projections, les ventes ont été estimées à 33% en comparaison aux ventes réelles de l'année fiscale précédente et n'incluent pas de vente d'entrepôt. Ces hypothèses devront être revues selon le développement de la pandémie et des annonces à venir du gouvernement concernant la pandémie.

#### 2 - Réserve de propriété

À partir du 18 mars, les projections prévoient un remboursement pour les biens faisant l'objet de réserve de propriété de façon hebdomadaire au fur et à mesure que ceux-ci seront vendus.

#### 3 - Dette et frais bancaires

Le remboursement de la dette à long-terme continue tel que prévu dans la convention de prêt. Les frais bancaires et de cartes de crédit sont estimés à environ 3% des ventes.

#### 4 - Inventaire

Les projections prévoient une suspension des commandes d'inventaire afin de répondre à la baisse anticipée des ventes.

#### 5 - Frais fixes

Les frais fixes comprennent les frais de vente, d'administration et d'occupation (excluant les loyers) minimaux afin d'assurer la sécurité et le maintien des différents actifs.

#### 6 - Salaires et DAS

Les salaires reliés aux frais de vente ont été réduits à l'essentiel en fonction des horaires modifiés des magasins et donc d'une réduction des heures travaillées par le personnel de vente. Les salaires administratifs ont également été réduits au minimum permettant de soutenir la logistique des biens déjà achetés par La Cordée entre l'entrepôt et les différents magasins, le reporting financier pour les différents créanciers et les autres tâches administratives de base nécessaires.

## 7 - Loyer

Les projections incluent le paiement des loyers selon les termes des contrats signés avec les propriétaires. Cependant, la direction envisage une renégociation des baux avec les bailleurs.

#### 8 - Honoraires professionnels

Les frais professionnels comprennent les coûts reliés à l'avis d'intention.

\_ FORMULAIRE 29 \_

Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse (alinéas 50(6)b) et 50.4(2)b) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de La Cordée Plein Air Inc. de la Ville de Montréal, dans la province de Québec

L'état des projections sur l'évolution de l'encaisse ci-joint de La Cordée Plein Air Inc., en date du 17 mars 2020, qui porte sur la période allant du 16 mars 2020 au 3 mai 2020, a été établi par la direction de la personne insolvable (ou la personne insolvable) aux fins mentionnées dans les notes attachées, à partir des hypothèses probables et conjecturales énoncées dans les notes attachées.

Pour effectuer notre examen, nous avons mené des enquêtes, effectué des analyses et tenu des discussions portant sur les renseignements que nous ont fournis: ☒ la direction et les employés de la personne insolvable ou ☐ la personne insolvable. Puisque les hypothèses conjecturales n'ont pas à être étayées, nous nous sommes limités à en évaluer la pertinence par rapport à l'objet des projections. Nous avons également étudié les renseignements fournis par ☒ la direction ou ☐ la personne insolvable. à l'appui des hypothèses probables, ainsi que la préparation et la présentation des projections.

D'après notre examen, il n'y a rien qui nous porte à croire, quant aux points importants :

- a) que les hypothèses conjecturales ne cadrent pas avec l'objet des projections;
- b) qu'à la date du présent rapport, les hypothèses probables émises par la direction ne sont pas convenablement étayées et ne cadrent pas avec les projets de la personne insolvable ou ne constituent pas un fondement raisonnable pour les projections, compte tenu des hypothèses conjecturales; ou
- c) que les projections ne reflètent pas les hypothèses probables et conjecturales.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés, même si les hypothèses conjecturales se réalisent, et les écarts peuvent être importants. En conséquence, nous ne pouvons affirmer avec certitude que les projections données se réaliseront.

Les projections ont été établies exclusivement aux fins mentionnées dans les notes attachées, et il est à signaler que ces projections peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Daté le 17 mars 2020, à Montréal en la province de Québec.

MNP LTÉE - Syndic autorisé en insolvabilité

Par-

Sheri L. Aberback - Syndic autorisé en insolvabilité 1155, boul. René-Lévesque Ouest, 19e étage

hui Spufael

Montréal QC H3B 4V2

\_FORMULAIRE 29\_ - Annexe
Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse
(alinéas 50(6)b) et 50.4(2)b) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de La Cordée Plein Air Inc. de la Ville de Montréal, dans la province de Québec

#### Pertinence:

Les projections ont été établies exclusivement dans le but d'évaluer la premiere demande de prorogation dans le present Avis d'intention de faire une proposition.

#### Notes de projection:

Veuillez vous référer aux prévisions de flux monétaires et des notes afférentes ci-jointes.

#### Conjecturales:

Les prévisions d'encaissements et de décaissements ont été établies par la direction selon les données historiques et incluent des ajustements pour considérer l'impact des mesures d'isolement suggérées par le gouvernement, soit une baisse prévue d'achalandage, une réduction des heures d'ouverture des points de vente et une mise à pied temporaire des employés en lien avec la pandémie du COVID-19.

Daté le 17 mars 2020, à Montréal en la province de Québec.

MNP LTÉE - Syndic autorisé en insolvabilité

Par:

Sheri L. Aberback - Syndic autorisé en insolvabilité 1155, boul. René-Lévesque Ouest, 19e étage

Montréal QC H3B 4V2

# FORMULAIRE 30 Rapport de l'auteur de la proposition sur l'état de l'évolution de l'encaisse (alinéas 50(6)c) et 50.4(2)c) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de La Cordée Plein Air Inc. de la Ville de Montréal, dans la province de Québec

la Direction de La Cordée Plein Air Inc., a/ont émis les hypothèses et établi en date du 17 mars 2020 l'état des projections sur l'évolution de l'encaisse de la personne insolvable ci-annexé qui portent sur la période allant du 16 mars 2020 au 3 mai 2020.

Les hypothèses conjecturales utilisées sont raisonnables et cadrent avec l'objet des projections mentionné dans les notes attachées, et les hypothèses probables, convenablement étayées, cadrent avec les projets de la personne insolvable et constituent un fondement raisonnable pour les projections. Toutes ces hypothèses sont énoncées dans les notes attachées.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés et les écarts peuvent être importants.

Les projections ont été établies exclusivement aux fins mentionnées dans les notes attachées, à partir d'un ensemble d'hypothèses probables et conjecturales énoncées dans les notes attachées. En conséquence, il est à signaler que les projections peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Daté le 17 mars 2020 à Montréal en la province de Qu	uébec.  Emmanuelle Ouimet - PDG La Cordée
La Cordée Plein Air Inc. Débiteur	Nom et fonction du signataire autorisé
	Nom et fonction du signataire autorisé

FORMULAIRE 30 - Annex
Rapport de l'auteur de la proposition sur l'état
de l'évolution de l'encaisse
(alinéas 50(6)c) et 50.4(2)c) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de La Cordée Plein Air Inc. de la Ville de Montréal, dans la province de Québec

#### Pertinence:

Les projections ont été établies exclusivement dans le but d'évaluer la premiere demande de prorogation dans le present Avis d'intention de faire une proposition.

## Notes de projection :

Veuillez vous référer aux prévisions de flux monétaires et des notes afférentes ci-jointes.

# Conjecturales:

Les prévisions d'encaissements et de décaissements ont été établies par la direction selon les données historiques et incluent des ajustements pour considérer l'impact des mesures d'isolement suggérées par le gouvernement, soit une baisse prévue d'achalandage, une réduction des heures d'ouverture des points de vente et une mise à pied temporaire des employés en lien avec la pandémie du COVID-19.

La Cordée Plein Air Inc.	

Daté le 17 mars 2020, à Montréal en la province de Québec.

No. Cour: 500-11-057984-201 No. Surintendant: 41-2618727

COUR SUPÉRIEURE (Chambre commerciale)

DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION DE :

LA CORDÉE PLEIN AIR INC.

Débitrice

- et -

MNP LTÉE

Syndic

# RAPPORT DU SYNDIC À L'APPUI DE LA REQUÊTE DE LA DÉBITRICE POUR PROROGATION DE DÉLAI EN VUE DE DÉPOSER UNE PROPOSITION CONCORDATAIRE

(Paragraphe 50.4(9) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité)

# MNP LTÉE

1155, boulevard René-Lévesque Ouest 19<sup>e</sup> étage Montréal, QC H3B 4V2